

REÇU EN PREFECTURE

Le 20 novembre 2025

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-242500361-20251106-D202500344I0-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS



Publié le : 20/11/2025

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 6 novembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30

La séance est ouverte à 18h09 et levée à 20h03

Etaient présents : Audeux : Mme Agnès BOURGEOIS, Besançon : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la guestion n°10), M. Guillaume BAILLY (à compter de la guestion n°10), Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n°10), Mme Marie ETEVENARD (à compter de la question n°10), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (jusqu'à la question n°10 incluse), Mme Canne MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°10), M. Yannick POUJET (à compter de la question n°10), M. Anthony POULIN (à compter de la question n°10), Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°11), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Bonnay: M. Gilles ORY, Boussières: M. Eloy JARAMAGO, Busy: M. Philippe SIMONIN, Byans-Sur-Doubs: M. Didier PAINEAU, Chaleze: M. René BLAISON, Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champagney: M. Olivier LEGAIN, Champvans-Les-Moulins: M. Florent BAILLY, Châtillon-Le-Duc: M. Martial DEVAUX, Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET, Chevroz: M. Franck BERNARD, Dannemarie-Sur-Crête: Mme Martine LEOTARD, Deluz: M. Fabrice TAILLARD, Devecey: M. Gérard MONNIEN, Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN, Fontain: M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, Francis: M. Emile BOURGEOIS, Gennes: M. Jean-Michel LHOMMEE (suppléant), Grandfontaine: M. Henri BERMOND, La Chevillotte: M. Roger BOROWIK, La Vèze: M. Jean-Pierre JANNIN, Larnod: M. Hugues TRUDET (à compter de la question n°4), Les Auxons: M. Anthony NAPPEZ, Mamirolle: M. Daniel HUOT (à compter de la question n°4), Mazerolles-Le-Salin ; M. Daniel PARIS, Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Morre: M. Jean-Michel CAYUELA (à compter de la question n°10), Nancray: M. Vincent FIETIER (à compter de la question n°4), Noironte : M. Philippe GUILLAUME, Novillars : M. Lionel PHILIPPE, Osselle-Routelle: Mme Anne OLSZAK, Pelousey: Mme Catherine BARTHELET, Pirey: M. Patrick AYACHE, Pouilley-Français: M. Yves MAURICE, Pouilley-Les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET, Pugey: M. Frank LAIDIE, Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN, Saint-Vit: Mme Anne BiHR, Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER, Serre-Les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU, Thise: M. Pascal DERIOT, Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD, Torpes: M. Denis JACQUIN, Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY, Vieilley: M. Franck RACLOT, Vorges-Les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Etaient absents: Amagney: M. Thomas JAVAUX, Avanne-Aveney: Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon: Mme Elise AEBISCHER, M. Kévin BERTAGNOLI à M. Anthony POULIN, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Beure: M. Philippe CHANEY, Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE, Champoux: M. Romain VIENET, Chaucenne: M. Alain ROSET, Cussey-Sur-L'Ognon: Jean-François MENESTRIER, Geneuille: M. Patrick OUDOT, Mamirolle: M. Cédric LINDECKER, Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE, Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT, Montfaucon: M. Pierre CONTOZ, Montferrand-Le-Château: Mme Lucie BERNARD, Palise: M. Daniel GAUTHEROT, Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY, Roche-Lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER, Saône: M. Benoît VUILLEMIN, Tallenay: M. Ludovic BARBAROSSA, Vaire: Mme Valérie MAILLARD, Venise: M. Jean-Claude CONTINI, Villars-Saint-Georges: M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Gilles ORY

Procurations de vote: Avanne-Aveney: Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Jean-Paul MICHAUD, Besançon: Mme Elise AEBISCHER à Mme Françoise PRESSE, Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°9 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°9 incluse), Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, Mme Valérie HALLER à M. Benoît CYPRIANI, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Saïd MECHAI à Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n°11), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Yannick POUJET à M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n°9 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°10 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, Chaucenne: M. Alain ROSET à Mme Agnès BOURGEOIS, Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Roche-Lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER à M. Pascal DERIOT, Saône: M. Benoît VUILLEMIN à Mme Catherine BARTHELET, Tallenay: M. Ludovic BARBAROSSA à M. Martial DEVAUX, Vaire: Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD

Délibération n°2025/2025.00344 Rapport n°2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur: Mme Anne VIGNOT, Présidente

Résume

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020 donné délégation au Bureau pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 11 septembre 2025 a pris les décisions suivantes :

 Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025

Conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Fabrice TAILLARD secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 11 septembre 2025, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 26

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

2. Garanties d'emprunts - Compétence Habitat

M. Pascal ROUTHIER (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par Néolia pour un montant total de 1 054 418,00 €,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 25

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 1

 Conservatoire Botanique National Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés -Garantie de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole pour le projet bâtimentaire du CBN BFC ORI

Mmes Catherine BARTHELET (1) et Lorine GAGLIOLO (1) et M. Franck RACLOT (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la demande de garantie d'emprunt déposée par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés à hauteur de 50 % d'un emprunt d'un montant total de 1 240 000 €,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

 Autorisation de recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération (contrat de projet)

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien l'opération de « déploiement et de gestion du module aide au planning » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code de la Fonction Publique,
- autorise Mme La Présidente, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

 CRR - Convention de partenariat avec Université sur licence des Arts du spectacle, parcours 2 : "Jeu de l'acteur "

Mme Frédérique BAEHR (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la reprise du partenariat entre le CRR et L'UMLP sur la licence des Arts du spectacle " Jeu de l'acteur " (Parcours 2),
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention y afférent.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

6. Fonds de soutien Sport de Haut Niveau

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue les subventions suivantes au titre du fonds sport de haut niveau pour la saison 2025/2026 :
 - 15 000€ à l'ESBF (participation à la coupe d'Europe part fixe).
 - 5K€ à l'ESBF par match aller/retour disputé (hormis le 1ºr déjà pris en compte dans la part fixe),
 - o 18 500€ au Besancon BMX.
 - o 12 000€ à l'Amicale Cycliste Bisontine,

- o 11 500€ au SNB Canoé Kayak,
- o 2 500€ à Entre-Temps Escalade,
- 2 500€ à Balise 25,
- o 2 000€ à Grand Besançon Trail Académie,
- o 1 000€ à Besançon Triathlon.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à intervenir avec l'ESBF.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 26

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

Avenant à la Convention relative à la mise à disposition d'un outil de cartographie des emplois sur le territoire de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Bureau autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention annexée à ce rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 26

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

8. Actions recherche et innovation. Adhésion au réseau French Tech BFC et soutien à l'évènement French Tech Night Besançon

MM. Nicolas BODIN (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve l'adhésion à l'association French Tech BFC,
- approuve le paiement de l'adhésion correspondante à hauteur de 5 000 euros pour l'année 2025,
- approuve le soutien de Grand Besançon Métropole à l'évènement French Tech Night Besançon avec l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000 € à l'organisateur French Tech BFC.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 24

Contre: 0

Abstention: 0

Conseillers intéressés : 2

9. Forum entrepreneuriat féminin de Coopilote

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la participation financière de la Communauté Urbaine du Grand Besançon à Coopilote pour un montant total de 2 500 € au titre de l'organisation de l'édition 2025 du Forum entrepreneuriat féminin,
- approuve la convention de participation correspondante jointe en annexe,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 26

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 0

10. Subvention complémentaire - concert « Bouge Ta Rentrée » - BAF - 2025

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention exceptionnelle de 5 000 € à la BAF pour son concert « Bouge Ta Rentrée » :
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

11. Subvention à l'ISIFC pour l'organisation de la Journée de l'Etudiant Ingénieur en Santé (JEIS) - Enseignement Supérieur et Recherche

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 2 000 € à l'école ISIFC pour la tenue de cette Journée de l'Etudiant Ingénieur en Santé.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0 Conseiller intéressé: 0

12. <u>Subvention à l'université Marie et Louis PASTEUR pour la réalisation du guide des</u> formations post-bac - Enseignement Supérieur et Recherche

Mmes Frédérique BAEHR (1) et Catherine BARTHELET (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve l'octroi d'une subvention de 1 500 € à l'UMLP pour la réalisation des guides « Choisir l'université » 2025-2026,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2

13. Accompagnement à la création d'activités agricoles – Attribution d'une subvention à l'Association de Formation Collective à la Gestion du Doubs (AFOCG 25)

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention à hauteur de 10 000 € à l'Association de Formation Collective à la Gestion du Doubs,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 26 Contre: 0 Abstention: 0 Conseiller intéressé: 0

14. Protocole d'accord transactionnel – Travaux de construction de la Cité des Arts et de la Culture – lot n°6 « Couverture étanchéité, désenfumage naturel, photovoltaïque »

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le principe et les termes du protocole d'accord transactionnel ci-annexé;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le protocole d'accord transactionnel joint à la présente et à passer tous les actes nécessaires à l'exécution de celui-ci;
- autorise le paiement à la société HEFI SAS d'une somme d'un montant global de 177 599,04€ TTC valant solde du marché.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15. Attribution d'une subvention à l'association Trans Europe TGV pour une étude du potentiel ferroviaire Mulhouse-Paris CDG- Lille

Mme Marie ZEHAF (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 17 500 € à l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée pour l'étude du potentiel ferroviaire de la liaison Mulhouse - Paris CDG et ses prolongements vers d'autres pôles urbains dont Lille et l'ouest de la France.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre: 0

Abstention: 0

Conseiller intéressé : 1

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme, La Présidente,

Anne VIGNOT Maire de Besançon